



NOTE D'INFORMATION

Suite aux incendies du 22, 23 et 24 octobre 2014, nous avons frôlé le désastre J'insiste donc sur l'importance du débroussaillage régulier sur un périmètre de 50 mètres autour des habitations. Si rien n'ai fait, je me verrai dans l'obligation de faire dresser des contraventions. Vous trouverez ci-joint des plaquettes concernant la prévention contre les incendies.

Par ailleurs, au cours de l'année écoulée, je vous ai informé que certaines personnes « bienveillantes » vidaient les réservoirs d'eau de temps en temps... Heureusement, que, pendant ces 3 jours les réservoirs étant pleins, les pompiers ont pu se ravitailler...

Concernant l'eau :

Quand nous comparons le total des consommations individuelles et la consommation à la sortie du compteur général de quartier nous nous sommes aperçus, que sur un secteur, il existe une différence significative... Si cela persiste, nous nous verrons dans l'obligation de vérifier systématiquement tous les branchements, et, si besoin de refaire les canalisations à la charge des abonnés.

POGGIO MEZZANA, 06 novembre 2014.

Le Maire,

CHIARAMONTI Maurice

